Discours de Bernard Kouchner,

ministre des Affaires étrangères et européennes,

aux Rencontres mondiales de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (9 avril 2010)

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Je suis d'abord venu vous témoigner la gratitude de la France. Vous êtes les premiers à faire vivre la langue, la culture, les valeurs de notre pays à travers le monde. Quand je vous vois réunis, je me dis que le mot « universel » n'est pas un vain mot! Et je suis très heureux d'être avec vous, pour ce vingtième anniversaire de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

Cet anniversaire intervient à un moment charnière pour notre politique scolaire à l'étranger. L'AEFE a été créée en 1990, avec trois grandes missions : transposer à l'étranger l'excellence de notre système éducatif ; assurer l'éducation de nos jeunes compatriotes expatriés ; et participer à la formation des élites étrangères.

Que se passe-t-il depuis vingt ans ? Le monde connaît des mutations profondes. La mondialisation des échanges, la fin de la guerre froide, la montée en puissance des pays émergents : notre politique éducative s'inscrit désormais dans un contexte nouveau.

Le monde est plus ouvert, et dans ce monde plus ouvert, le modèle éducatif français doit rester toujours plus attractif. C'est votre défi de tous les jours. Et c'est aussi une chance.

En vingt ans d'existence, l'AEFE a fait des choses formidables. Je le sais : je visite le plus souvent possible nos établissements scolaires à l'étranger, toujours avec bonheur, toujours avec fierté. Dans la compétition mondiale, leur valeur est unanimement reconnue ! Vous avez réussi le pari qui était le vôtre.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : les effectifs ont augmenté de 50% en 20 ans ! Notre réseau accueille aujourd'hui plus de 250 000 élèves ! Ces dernières années, à chaque rentrée, 5 000 élèves supplémentaires nous ont rejoints. Quel meilleur signe de vitalité ?

Et puis vous avez su partir à la conquête des pays émergents, développer de nouvelles implantations, dans de nouveaux pays. Là encore, les chiffres parlent d'eux-mêmes : 460 établissements homologués, implantés dans 130 pays.

Et qu'est-ce qui a rendu possible ce développement ? C'est bien sûr la qualité de notre enseignement. Mais c'est aussi votre capacité à faire évoluer les contenus et les méthodes : en valorisant l'apprentissage de l'anglais. En valorisant l'apprentissage de la langue et de la culture du pays d'accueil. C'était indispensable !

Bien sûr, il y a des difficultés, et des inquiétudes.

Je comprends les inquiétudes des familles - françaises ou étrangères - qui doivent s'acquitter de droits de scolarité parfois élevés. Permettez-moi de dire un mot là-dessus.

Dans le cas des familles françaises, la politique des bourses nous permet d'apporter une aide. Le président de la République a décidé d'aller plus loin et d'offrir la gratuité de la scolarité. Comme vous le savez, cette mesure, qui est mise en œuvre pour les trois classes du lycée, crée de nouvelles contraintes budgétaires. J'ai obtenu du président de la République un moratoire sur son application

aux autres classes. Une étude d'impact a été demandée à deux parlementaires. Soyez sûr que nous faisons le maximum pour trouver, en liaison avec le Parlement, la meilleure solution.

Pour les familles étrangères, le risque est, bien sûr, celui d'une éviction progressive de leurs enfants. Nous combattrons cette dérive si elle devait se préciser. Car, j'en suis convaincu, c'est avant tout la mixité qui fait la richesse de nos établissements.

J'entends les préoccupations des enseignants, qu'ils soient expatriés, résidents ou recrutés locaux, soucieux de leurs statuts, de leur conditions de travail et de rémunération.

Je connais également les difficultés des établissements : ils sont eux aussi confrontés aux exigences de l'équilibre budgétaire. Ils sont confrontés aux exigences de l'investissement immobilier. Permettezmoi d'insister sur l'effort significatif de l'Etat - de mon ministère - qui consacre plus de 500 millions d'euros en 2010 à l'AEFE. C'est l'un de nos tout premiers postes de dépenses. Mais j'en appelle aussi à la mobilisation des familles, des entreprises, des anciens élèves et des mécènes.

Malgré ces difficultés, nous pouvons être fiers d'avoir su bâtir un réseau sans équivalent dans le monde, qui constitue un outil d'influence et une source de rayonnement incomparables pour notre pays, et au-delà pour la francophonie.

Ce succès, nous le devons à une action collective, résolue et convaincue.

Ce succès est d'abord celui des enseignants et personnels de direction des établissements. La qualité et l'attractivité de l'enseignement français à l'étranger reposent d'abord sur eux. Et je souhaite, à l'occasion de cet anniversaire, les remercier solennellement pour leur investissement et leur dévouement, y compris, parfois, dans des conditions de vie et de sécurité difficiles.

Je voudrais souligner le rôle fondamental du ministère de l'Education nationale, avec lequel nous agissons en parfaite complémentarité. Mon collègue Luc Chatel, retenu par les « Etats Généraux de la violence à l'école », aurait souhaité être aujourd'hui ici avec moi pour vous dire l'importance qu'il accorde à l'Agence et à sa mission.

Je tiens également à remercier ici chaleureusement les parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat, et tout particulièrement les représentants des Français de l'étranger, avocats permanents et convaincants de notre réseau scolaire.

Ce succès, on le doit aussi, bien entendu, aux parents d'élèves, qui sont des partenaires incontournables, exigeants - avec raison - et solidaires de cette présence scolaire française dans le monde.

Enfin, je ne saurais oublier tous les partenaires français et étrangers qui, aux côtés de l'AEFE, font vivre et prospérer le réseau de nos établissements. Je pense notamment à l'Alliance israélite universelle, qui fête cette année son 150e anniversaire, ou à la Mission laïque française, dont je salue le dynamisme.

Pour terminer, je voudrais vous parler d'avenir.

Depuis un peu plus de deux ans, j'ai engagé auprès de vous une large consultation. La commission sur l'avenir de l'enseignement français à l'étranger m'a remis son rapport à l'été 2008 et nous avons tenu des Etats généraux qui ont permis de faire un tour d'horizon complet de la situation.

Je crois que nous sommes arrivés à un consensus sur les grandes orientations que nous souhaitons donner à notre politique scolaire pour les vingt prochaines années.

Il faut maintenant passer du consensus à l'action.

D'abord on ne peut pas parler de l'avenir de notre politique éducative, si on ne fixe pas clairement les moyens que l'Etat consacrera à cette politique. C'est ce que nous devrons décider très

prochainement, dans le cadre de la fixation du budget 2011-2013. Il nous faudra avant tout statuer sur la question de la prise en charge des bourses scolaires.

Mais je vous redis ici ce que le président de la République a confirmé le 20 mars à l'occasion de la journée internationale de la francophonie : les crédits de l'AEFE doivent être préservés.

A effort budgétaire constant de la part de l'Etat, il nous faudra organiser une redistribution plus équitable des moyens entre les différents pays et zones géographiques. A cette fin, je veux établir pour le moyen terme une cartographie des implantations.

Je souhaite présenter avant l'été, en conseil des ministres, un « plan de développement de l'enseignement français à l'étranger ».

Ce plan sera fondé sur la préservation des grands principes fondateurs de notre présence scolaire : la qualité de l'enseignement, la mixité entre élèves français et étrangers, l'ouverture sur les pays d'accueil, la déconcentration et la gestion paritaire des établissements.

Mais il comprendra aussi deux grandes orientations novatrices.

D'abord, je souhaite qu'il y ait une coopération plus étroite entre nos établissements, et les établissements des pays d'accueil. Bien sûr il ne s'agit pas de remettre en cause le système actuel d'homologation. Mais nous devons favoriser les transferts d'expertise; nous devons identifier et susciter, dans les établissements étrangers, des parcours éducatifs en français. Et pour cela, nous allons mettre en place un nouveau label : le label « France-Education ».

Ensuite, je veux qu'on en finisse avec un vieux problème : trop souvent, les bacheliers que nous avons formés quittent notre réseau après le baccalauréat. Ils réintègrent le système universitaire de leur pays, ou bien ils s'orientent vers d'autres offres étrangères. Nous allons tout faire pour mieux les orienter vers l'enseignement supérieur français.

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Vous êtes les premiers acteurs de notre diplomatie d'influence. Vous êtes en première ligne, sur le terrain, pour attirer et former les élites de demain, pour diffuser les idées, transmettre les valeurs et conquérir les opinions. Je dis ces mots avec gratitude. Je les dis avec respect.

Mais votre tâche est encore plus grande. Et notre responsabilité à votre égard va encore plus loin. Il n'est pas seulement question d'influence. Il n'est pas seulement question du rayonnement de notre pays. Il est question de participer au grand combat pour l'éducation. Une éducation qui émancipe, qui élève, et qui libère des préjugés. Il est question d'allumer des flambeaux pour les esprits. Il est question de former des hommes... pour empêcher le monde de se défaire.

Je vous remercie.